

● (1250)

M. Hawkes: Monsieur le président, supposons deux choses: d'une part que le montant des recettes fiscales est de 60 milliards et d'autre part, que le PNB s'élève à 300 milliards; les recettes fiscales représentent donc un cinquième du PNB. Partant de là, avec un investissement de deux milliards, nous aurions 400 millions de recettes fiscales, ce qui nous permettrait d'avoir un solde positif. Le ministre a-t-il quelque chose à redire à ce raisonnement?

M. Cosgrove: Tout dépend à mon avis si le chef d'entreprise qui a souscrit un prêt a l'intention d'agrandir son entreprise, de maintenir son effectif ou d'embaucher du personnel. Cela, nous ne le savons pas. L'obligation avait peut-être pour seul but d'aider le chef d'entreprise ou sa société, puisque nous parlons de l'application du programme de deux milliards. En souscrivant un prêt au titre du programme des obligations, telle ou telle société va peut-être améliorer sa situation financière.

Le vice-président: Avant que nous ne poursuivions, je voudrais savoir si les propos du député de Calgary-Ouest concernent l'article tout entier ou l'amendement du député de Mississauga-Sud, car je n'en suis pas certain. Je ne sais pas si les députés souhaitent que le vote porte sur l'amendement. Le député de Calgary-Ouest pourrait peut-être me dire ce qu'il en est.

M. Hawkes: Avant que les députés libéraux de l'arrière-ban votent sur l'amendement en suivant la consigne que le ministre leur a donnée, il est bon je crois de se demander si l'amendement se justifie, tout comme l'article d'ailleurs. Avec un peu de chance, les électeurs une fois au courant vont adopter une position contraire à celle que le ministre voudrait leur voir adopter. Je n'ai pas tellement confiance, mais j'ai espoir.

Le ministre vient de nous dire que le programme pour l'expansion de la petite entreprise a coûté cher et que l'on devait faire un certain nombre d'hypothèses pour avoir une idée des revenus provenant de l'expansion des entreprises. Le ministre ne trouve-t-il pas que cela revient à induire en erreur les contribuables canadiens de fournir uniquement le coût d'un programme sans préciser les recettes qu'il procure?

M. Cosgrove: Non monsieur le président. Je pense avoir dit ce que je pensais des hypothèses de départ de cette question.

M. Hawkes: Est-ce la politique du gouvernement de ne s'intéresser qu'à l'aspect dépenses des programmes, de ne pas essayer d'accroître les recettes fiscales et de penser que les contribuables n'ont que faire de ce dernier aspect?

M. Cosgrove: Je l'ai déjà dit: nous savons exactement quels montants ont été visés et quelle part des obligations a été investie dans l'économie. Nous savons sur quel laps de temps le processus s'est déroulé. Cela représente une somme importante. Le gouvernement fédéral a décidé d'aider directement le secteur de la petite entreprises en adoptant un programme de deux milliards de dollars rien que pour ce secteur, ce qui est une somme non négligeable. Il serait facile d'établir les retombées du programme s'il visait les objectifs évoqués dans l'amendement du député.

Je ne sais pas qui aide le député à préparer ses questions et à bâtir son analyse de l'amendement à la loi de l'impôt sur le revenu, mais je suis certain que cette personne sait que les

Impôt sur le revenu

entreprises ont eu amplement le temps d'examiner la situation. Je serais fort surpris si le bilan des petites entreprises au cours des deux dernières années convainquaient le député de Calgary-Ouest qu'il faut augmenter le budget du programme d'au moins deux milliards. Et je ne parle pas du fait qu'une telle mesure augmenterait d'autant le déficit, à moins que le gouvernement ne puisse prélever cette somme dans un autre secteur de l'économie. Cela aurait des répercussions sur le budget d'ensemble du gouvernement qui essaie de satisfaire les besoins légitimes, non seulement du secteur de la petite entreprise, mais de bien d'autres secteurs de l'économie.

Je crois que la réponse serait évidente et que la situation dans le secteur de la petite entreprise correspond en gros à l'expérience des autres secteurs de l'économie. Au cours de ses recherches, le député s'en sera très certainement rendu compte. Au cas où ce ne serait pas le cas et que le député possède des renseignements infirmant ce que je viens de dire, je pense que le ministre des Finances aimerait en être informé. Après tout, au cours du mois écoulé, le ministre s'est entretenu avec des organismes représentant le secteur de la petite entreprise. C'est ainsi qu'il a rencontré les porte-parole de la Fédération de l'entreprise indépendante et de la Chambre de commerce. Il aimerait qu'on lui suggère comment il pourrait aider la petite entreprise. Si, par son expérience ou lors de ses entretiens avec ses conseillers, le député a recueilli quelques idées ou a des documents qui montrent l'impact des deux milliards qui ont déjà été investis dans le programme des obligations, je suis convaincu que le ministre serait très intéressé de les connaître.

M. Hawkes: Nous serions très contents si nous savions que le gouvernement a entrepris des études de la sorte et qu'il ne se contente pas de s'intéresser aux revenus anticipés des programmes, mais également aux revenus réels, en d'autres termes qu'il se soucie aussi bien de dépenses que des recettes fiscales de ses programmes.

Le secrétaire parlementaire, dans une intervention antérieure, a déclaré que je ne devrais pas établir de comparaison entre l'obligation pour l'expansion et l'obligation de sauvetage. Si la Chambre adopte cet article, l'obligation pour l'expansion disparaîtra et il ne nous restera plus qu'une obligation de sauvetage. Nous sommes placés devant une alternative. Ce n'est pas nous qui avons choisi cette situation, mais bien le gouvernement. Il veut tuer dans l'œuf l'expansion des entreprises pour la remplacer par un programme de sauvetage.

Je demande au ministre de vérifier auprès des fonctionnaires du ministère des Finances et de nous dire si les recettes gouvernementales, la hausse des recettes du gouvernement, sera supérieure dans le cas d'une obligation de développement. Supposons des investissements de deux milliards de dollars; cet argent peut être consacré à l'expansion des entreprises, à leur sauvetage, ou encore être versé sous forme de subventions à une seule entreprise appelée Petro-Canada. Sous quelle forme ces dépenses gouvernementales entraîneront-elles les recettes fiscales les plus importantes? Le ministre a des fonctionnaires pour le conseiller. Lequel de ces trois investissements produit les plus importantes recettes fiscales?

M. Fisher: Monsieur le président, au cours de la minute qui reste avant la pause, je voudrais seulement rappeler au député que ce bill accorde aux petites entreprises un meilleur taux